

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2026

Le 09 Avril 2026, à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 03 Avril 2026, s'est réuni sous la Présidence de Mme Aude NODE-LANGLOIS dans la salle du Conseil Municipal à l'Hôtel-de-Ville.

ETAIENT PRESENTS : Mme NODE-LANGLOIS, M. SENANT, Mme GALLI, M. MEDAN, Mme BERTHIER, M. HUBERT, Mme RAFIK, M. NEHME, Mme GENEST, M. PEGORIER, Mme DOUMENG, M. AIT-OUARAZ, Mme SCHLIENGER, M. KALONJI, Mme FAURET, M. REYNIER, M. DECROP, M. VOULDOUKIS, Mme ROUCHE, M. BESSEY, M. MONGARDIEN, M. MASSELIN, M. BEN ABDALLAH, M. CUGUEN, Mme PHAM-PINGAL, Mme DE COURSON, Mme BRUNEAU, M. SOUCHAUD, Mme DUCASSE, M. ACHAB, Mme CARRE, Mme SIMON, Mme EGRET, Mme EL MEZOUED, M. COURDESSES, Mme DONOVAN, M. MAUGER, Mme AAROUR, Mme GOUILLART, M. COUTURIER, M. BURLON, M. MONTBEYRE-SOUSSAND, M. COLIN, Mme ENAME, Mme PRECETTI, M. LE BIHEN, Mme EVENNOU.

ETAIENT REPRESENTES : Mme SALL, M. BENSABAT.

M. KALONJI est désigné comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE DISPOSITIFS D'ACHATS SOCIALEMENT RESPONSABLES A PASSER AVEC AFS CONSULTANTS AFIN DE PROLONGER LA DUREE DE LA CONVENTION. (04/12/2025)
- ATTRIBUTION DU MARCHE D'ASSURANCES DES RISQUES STATUTAIRES AU GROUPEMENT DIOT SIACI / GROUPAMA VAL DE LOIRE POUR UN MONTANT ANNUEL DE 358 502.17 EUROS HT (APPEL D'OFFRES OUVERT). (04/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE COMITE DEPARTEMENTAL DES SECOURISTES FRANCAIS CROIX-BLANCHE DE L'ESSONNE POUR QUATRE INTERVENTIONS « PSCI PREVENTION ET SECOURS CIVIQUE » DANS LE CADRE D'UNE FORMATION AUX BASES DU SECOURISME AU 11-ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 2 000 EUROS TTC. (05/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DE L'ESPACE HENRI LASSON AU PROFIT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE LA VILLE POUR L'ORGANISATION D'UNE ACTIVITE DE SPORT ADAPTE. (09/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE RESIDENCE BANDE DESSINEE AVEC MONSIEUR KARIM FRIHA POUR UN MONTANT DE 6 000 EUROS TTC. (12/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LES ATELIERS DU CHATEAU SARRAN A PASSER AVEC L'ASSOCIATION « AU FIL DE L'ASTRE » POUR UN MONTANT DE 9 200 EUROS. (12/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS DU COMPLEXE SPORTIF LA FONTAINE – ARNAUD BELTRAME AU PROFIT DE L'UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (UNSS 92). (12/12/2025)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 7 AU MARCHE DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY – LOT N° 2 : BATIMENTS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES PASSE AVEC LA SOCIETE SAMSIC I POUR UN MONTANT ANNUEL EN MOINS VALUE DE 1 849 EUROS HT. (12/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT DE 5 000 000 EUROS AVEC L'AGENCE FRANCE LOCALE POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS 2025. (12/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT DE 10 000 000 EUROS AVEC LA BANQUE POSTALE POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS 2025. (16/12/2025)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE SERVICE DE REINSERTION SOCIALE PROFESSIONNELLE AYANT POUR ACTIVITES SUPPORTS L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS A L'ASSOCIATION ESPACES POUR UN MONTANT FORFAITAIRE ANNUEL DE 212 000 EUROS HT ET UNE PARTIE A BONS DE COMMANDE SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 50 000 EUROS HT (PROCEDURE ADAPTEE). (16/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « GROUPES FAMILIAUX AL ANON ». (16/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION « LA BLETTE HUMAINE » POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE L'ESPACE ACCUEIL DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2026. (17/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION AVEC LA SOCIETE LAZ HOLD POUR UN LOCAL DE STOCKAGE AU 5 AVENUE MAURICE RAVEL POUR UN MONTANT MENSUEL DE 250 EUROS HT. (17/12/2025)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 AU MARCHE DE REAMENAGEMENT DU SKATEPARK DE LA RUE DU PONT DE PIERRE - LOT N° 1 : OUVRAGE SKATEPARK (GROS ŒUVRE, VRD, BETON, ENROBE, SERRURERIE, MOBILIER URBAIN) PASSE AVEC LE GROUPEMENT IO SKATEPARKS / IDVERDE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 4 673.80 EUROS HT. (18/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT DE FONCTION DU GROUPE SCOLAIRE BLANGUERNON AU PROFIT D'UN PROFESSEUR DES ECOLES EXERCANT SUR LA COMMUNE POUR UN MONTANT MENSUEL DE 730 EUROS ET 80 EUROS DE CHARGES. (18/12/2025)
- DECISION MODIFIANT LA REGIE DE RECETTES POUR L'ACTIVITE « ANTONY SUR GLACE ». (28/11/2025)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DU 19 JUILLET 2024 ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « CERCLE FANTASTIQUE » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'ATELIERS DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (22/12/2025)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 17 JUILLET 2024 ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « ARTISTE POUR L'UKRAINE » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'ATELIERS DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (22/12/2025)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DU 06 JUILLET 2024 ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « LES ECHANTILLONS » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'ATELIERS DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (23/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PRET A TITRE GRATUIT AVEC MADAME SYLVIANE LEBLOND POUR 17 TABLEAUX EXPOSES DANS LE HALL DE L'HOTEL DE VILLE DU 19 DECEMBRE 2025 AU 27 FEVRIER 2026. (23/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS ET D'EQUIPEMENTS DE L'ESPACE DE PLONGEE DU CENTRE AQUATIQUE PAJEAUD AU PROFIT DU LYCEE PROFESSIONNEL GUSTAVE EIFFEL DE MASSY POUR UN MONTANT DE 15.75 EUROS TTC PAR PLONGEUR. (24/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME FABIENNE HOGGE LESPAGNOL POUR DES INTERVENTIONS AUTOUR DU LIEN PARENT-ENFANT DANS LE CADRE DE LA MAISON DES FAMILLES POUR UN MONTANT DE 1 800 EUROS. (30/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME ADELIN WEBER POUR DES INTERVENTIONS AUTOUR DU LIEN PARENT-ENFANT DANS LE CADRE DE LA MAISON DES FAMILLES POUR UN MONTANT DE 1 800 EUROS. (30/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME JACOTTE DROUIN POUR DES INTERVENTIONS AUTOUR DU LIEN PARENT-ENFANT DANS LE CADRE DE LA MAISON DES FAMILLES POUR UN MONTANT DE 1 800 EUROS. (30/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME MARIE ROMIEU POUR DES INTERVENTIONS AUTOUR DU LIEN PARENT-ENFANT DANS LE CADRE DE LA MAISON DES FAMILLES POUR UN MONTANT DE 1 800 EUROS. (30/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME FLORENCE PELTIER POUR DES INTERVENTIONS AUTOUR DU LIEN PARENT-ENFANT DANS LE CADRE DE LA MAISON DES FAMILLES POUR UN MONTANT DE 1 800 EUROS. (30/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME ARMELLE FOLLIOT POUR DES INTERVENTIONS AUTOUR DU LIEN PARENT-ENFANT DANS LE CADRE DE LA MAISON DES FAMILLES POUR UN MONTANT DE 1 800 EUROS. (30/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME LYDWINE DOUSSAU-GONIN POUR DES INTERVENTIONS AUTOUR DU LIEN PARENT-ENFANT DANS LE CADRE DE LA MAISON DES FAMILLES POUR UN MONTANT DE 1 800 EUROS. (30/12/2025)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME PATRICIA LE DUC POUR DES INTERVENTIONS AUTOUR DU LIEN PARENT-ENFANT DANS LE CADRE DE LA MAISON DES FAMILLES POUR UN MONTANT DE 1 800 EUROS. (30/12/2025)

- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION FRANÇAIS POUR TOUS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE SIX SALLES DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2026. (05/01/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION ASTI POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE DEUX SALLES DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2026. (05/01/2026)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION ENSEMBLE AEDES POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT POUR CHEUR ET ORCHESTRE LE 17 JANVIER 2026 POUR UN MONTANT DE 16 880 EUROS TTC. (06/01/2026)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN, LOT DE COPROPRIETE N° 19 DU CENTRE COMMERCIAL FONTAINE MOUTON SIS 2 AVENUE FONTAINE MOUTON/ALLEE DU NIL/SQUARE DU ST LAURENT CADASTRE BH 302 POUR UN MONTANT DE 154 000 EUROS. (06/01/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LA PISCINE LIONEL TERRAY CONCLUE ENTRE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS ET LA VILLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026. (08/01/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LA PISCINE DU CENTRE AQUATIQUE PAJEAUD CONCLUE ENTRE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS ET LA VILLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026. (08/01/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION ESPOIR EN TETE POUR L'ORGANISATION D'UNE SEANCE DE CINEMA PRIVEE AU PROFIT DE LA RECHERCHE SUR LE CERVEAU. (13/01/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA DIRECTION ZONALE DES CRS DE PARIS POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF PREVENTIF DE GUIDAGE DE COURSE PEDESTRE DANS LE CADRE DU DEROULEMENT DES COURSES ORGANISEES LE 29 MARS 2026 POUR LA 37^{ème} EDITION DU SEMI-MARATHON D'ANTONY POUR UN MONTANT DE 180.72 EUROS MAXIMUM. (13/01/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE THEATRE FIRMIN GEMIER / LA PISCINE ET L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA MUSIQUE D'ANTONY (AAMA) POUR LA MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT ORGANISE PAR L'AAMA LE 23 JANVIER 2026 POUR UN MONTANT DE 1 483.22 EUROS TTC. (15/01/2026)
- ADOPTION D'UNE PROPOSITION DE PRESTATION AVEC LA SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE DU TROTTEUR FRANÇAIS LE TROT POUR UNE VISITE AU DOMAINE DE GROSBOS ORGANISEE PAR LA VILLE POUR LE CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS ANDRE PASQUIER POUR UN MONTANT TOTAL DE 600 EUROS TTC. (15/01/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION LES FEMMES RELAIS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE QUATRE SALLES DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2026. (16/01/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION BIEN VIVRE ENSEMBLE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2026. (16/01/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION LES ATELIERS DE SILENE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2026. (16/01/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION AGEFA POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2026. (16/01/2026)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 3 AU MARCHÉ DE FOURNITURE, INSTALLATION, ENTRETIEN ET EXPLOITATION COMMERCIALE DE MOBILIERS URBAINS PUBLICITAIRES ET NON PUBLICITAIRES SUR LE DOMAINE PUBLIC PASSE AVEC LA SOCIETE JC DECAUX AFIN DE PROLONGER LA DUREE DU MARCHÉ. (19/01/2026)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 4 AU MARCHÉ D'INSTALLATION, EXPLOITATION ET MAINTENANCE DE MOBILIERS DE SIGNALÉTIQUE ECONOMIQUE, INFORMATIVE ET DE VALORISATION ECONOMIQUE SUR LE DOMAINE PUBLIC PASSE AVEC LA SOCIETE SAS NAJA MOBILIER URBAIN AFIN DE PROLONGER LA DUREE DU MARCHÉ. (19/01/2026)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 24 SEPTEMBRE 2025 AVEC LE CENTRE D'INFORMATION DU DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES HAUTS-DE-SEINE/SUD (CIDFF) POUR AUGMENTER LA FREQUENCE DE LA PERMANENCE TENUE PAR UNE JURISTE A PARTIR DU 1er JANVIER 2026 POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 953 EUROS. (21/01/2026)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF AU REAMENAGEMENT DU PARC HELLER AU GROUPEMENT HYL HANNETEL YVER / OMINIUM GENERAL D'INGENIERIE / IRH INGENIEUR CONSEIL / BIODIVERSITA POUR UN MONTANT DE 314 948.80 EUROS HT (PROCEDURE AVEC NEGOCIATION). (23/01/2026)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES DE LA VILLE D'ANTONY (APPEL D'OFFRES OUVERT) (23/01/2026)
 - LOT N°1 : MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DES POMPES, FONTAINES, BORNES-FONTAINES ET BRUMISATEURS A LA SOCIETE SAS TERIDEAL – SEGEX ENERGIES SANS MONTANT MINIMUM ET AVEC UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 150 000 EUROS HT.
 - LOT N°2 : CONTROLE REGLEMENTAIRE DES DISCONNECTEURS ET MAINTENANCE CURATIVE DES BOUCHES D'ARROSAGE, DES INSTALLATIONS D'ARROSAGE AUTOMATIQUE, DISCONNECTEURS ET DES BORNES DE PUISAGE A LA SOCIETE SADE CGTH SA SANS MONTANT MINIMUM ET AVEC UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 16 500 EUROS HT.
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS DU COMPLEXE SPORTIF LA FONTAINE - ARNAUD BELTRAME AU PROFIT DE LA LIGUE PARIS ILE DE FRANCE DU SPORT UNIVERSITAIRE POUR DES MONTANTS DE 40 EUROS ET 15.50 EUROS L'HEURE EN FONCTION DES INSTALLATIONS. (23/01/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS DU STADE GEORGES SUANT AU PROFIT DE L'UGSEL78 POUR UN MONTANT DE 45.50 EUROS L'HEURE DE MISE A DISPOSITION (23/01/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS DU STADE GEORGES SUANT AU PROFIT DE L'INTERNATIONAL SCHOOL OF PARIS POUR UN MONTANT DE 99 EUROS L'HEURE DE MISE A DISPOSITION. (28/01/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION LES GRINCHEUX POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2026. (28/01/2026)
- ADAPTION DE TROIS CONVENTIONS A PASSER AVEC « LE SYNDICAT MIXTE D'ETUDES, D'AMENAGEMENT ET DE GESTION (SMEAG) DE L'ILE DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET » POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ETE 2026 POUR UN MONTANT TOTAL DE 6 444 EUROS. (21/01/2026)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES DES MARCHES DE LA VILLE. (28/01/2026)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION SPZ POUR LE SPECTACLE MUSICAL DE MAGOYOND A L'ESPACE VASARELY LE 13 MARS 2026 POUR UN MONTANT DE 1 200 EUROS TTC. (29/01/2026)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC ACTU' ZIK POUR LE SPECTACLE MUSICAL « STARRYSKY » A L'ESPACE VASARELY LE 13 MARS 2026 POUR UN MONTANT DE 2 500 EUROS TTC. (29/01/2026)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC DAVID DE MICHIEL POUR LE SPECTACLE MUSICAL DE ARTECA A L'ESPACE VASARELY LE 13 MARS 2026 POUR UN MONTANT DE 250 EUROS TTC. (29/01/2026)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN EQUIPEMENT EVENEMENTIEL, CULTUREL ET ASSOCIATIF AU SEIN DU QUARTIER ANTONYPOLE PASSE AVEC LE GROUPEMENT MARC BARANI ARCHITECTES (MANDATAIRE) / C&E INGENIERIE / VS-A / INEX / ETAMINE / JR-ACOUSTIQUE / DUCKS SCENO / ECB / STUDIO MATHIEU LUCAS POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 150 000 EUROS HT. (02/02/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DU LCR GUILLEBAUD AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « ALESIA ». (02/02/2026)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°2 A LA CONVENTION DU 26 JUIN 2024 ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « VIVRE A LA FONTAINE ST-EX » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DE L'ESPACE LA FONTAINE AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (02/02/2026)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DU 27 AOUT 2025 ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « LES LICORNES EN CHAUSSETTES » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE L'ESPACE BEAUVALLON AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (03/02/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME INES TIAB POUR L'ANIMATION D'UN ATELIER PERCUSSION DE 2 AU 6 MARS 2026 AU 11-ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 900 EUROS TTC. (04/02/2026)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES POUR LA MISE A DISPOSITION AUX PARTICULIERS ET SOCIETES DES SALLES POLYVALENTES DE LA VILLE. (06/02/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION CADRE D'ASSISTANCE JURIDIQUE ET DE REPRESENTATION EN JUSTICE A PASSER AVEC LE CABINET D'AVOCAT PEYRICAL MOYENNANT UN TAUX HORAIRE DE 220 EUROS HT. (05/02/2026)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC LA SOCIETE « ON TOUR PRODUCTION » POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT DU GROUPE GENERATION LE 13 JUILLET 2026 POUR UN MONTANT DE 10 469.33 EUROS TTC. (09/02/2026)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 A L'ACCORD CADRE RELATIF A L'ACQUISITION DE VETEMENTS DE TRAVAIL ET D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE – LOT N° 3 « VETEMENTS ET UNIFORMES POUR LE PERSONNEL DE LA POLICE MUNICIPALE, DU CENTRE DE SUPERVISION URBAIN (CSU) ET LES AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP) » PASSE AVEC LA SOCIETE ABILIS LOGISTIQUE AFIN DE PRENDRE ACTE DU TRANSFERT DU MARCHÉ A LA SOCIETE GROUPE ABILIS. (09/02/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION EN AVRIL 2026 D'INSTALLATIONS DU PARC DES SPORTS DE LA CROIX DE BERNY AU PROFIT DU COMITE D'ATHLETISME DE PARIS POUR UN MONTANT HORAIRE DE 49.50 EUROS. (11/02/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS DU STADE GEORGES SUANT AU PROFIT DU COMITE REGIONAL ILE-DE-FRANCE HANDISPORT POUR UN MONTANT HORAIRE DE 49.50 EUROS. (11/02/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION EN MAI 2026 D'INSTALLATIONS DU PARC DES SPORTS DE LA CROIX DE BERNY AU PROFIT DU COMITE D'ATHLETISME DE PARIS POUR UN MONTANT HORAIRE DE 49.50 EUROS. (11/02/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS DU PARC DES SPORTS DE LA CROIX DE BERNY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE « VM TRAINING CAMP ». (11/02/2026)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES DE PRELEVEMENTS ET D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES EN HYGIENE ALIMENTAIRE ET D'EAU CHAUDE SANITAIRE A PASSER AVEC LA SOCIETE INOVALYS POUR LE CENTRE DE KERJOUANNO POUR UN MONTANT DE 1 019.74 EUROS. (11/02/2026)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES DE LA LUDOTHEQUE MUNICIPALE D'ANTONY. (04/02/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION SANS INCIDENCE FINANCIERE A PASSER AVEC ANTONY ATHLETISME 92 EN TANT QUE CLUB SUPPORT POUR L'ORGANISATION DE LA 37^{EME} EDITION DU SEMI-MARATHON D'ANTONY. (12/02/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE DE PRODUCTION IMAGES 30 POUR L'ORGANISATION D'UNE PROJECTION A L'ESPACE VASARELY LE 18 MARS 2026 DU FILM « 2024, LES TOITS DE PARIS EN SEINE » SUIVIE D'UN DEBAT. (12/02/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS DU COMPLEXE SPORTIF LA FONTAINE - ARNAUD BELTRAME AU PROFIT DE LA LIGUE PARIS ILE-DE-FRANCE DU SPORT UNIVERSITAIRE POUR L'ORGANISATION D'UNE COMPETITION D'ESCALADE LE 19 FEVRIER 2026 POUR UN MONTANT DE 43.50 EUROS L'HEURE D'UTILISATION. (16/02/2026)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE REALISATION DES ESPACES PUBLICS DU POLE GARE ANTONYPOLE (APPEL D'OFFRES OUVERT). (17/02/2026)
 - LOT N°1 : VOIRIE - RESEAUX DIVERS - DEMOLITIONS AU GROUPEMENT EUROVIA (MANDATAIRE) / PAVECO AMENAGEMENT / SOLS IDF POUR UN MONTANT FORFAITAIRE DE 4 407 678.09 EUROS HT ET SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 500 000 EUROS HT POUR LES TRAVAUX D'EVACUATION DE MATERIAUX POLLUES
 - LOT N°2 : ESPACES VERTS ET MOBILIERS A LA SOCIETE PINSON PAYSAGE POUR UN MONTANT DE 1 079 793.79 EUROS HT
 - LOT N°3 : ECLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLEURE A LA SOCIETE BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES POUR UN MONTANT DE 509 812.90 EUROS HT
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ACQUISITION DE MANUELS SCOLAIRES, FICHIERS PEDAGOGIQUES ET LIVRES DE PRIX ENCARTES (APPEL D'OFFRES OUVERT). (17/02/2026)
 - LOT N°1 : MANUELS SCOLAIRES ET FICHIERS PEDAGOGIQUES A LA SOCIETE PAPETERIES PICHON SAS SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 70 000 EUROS HT
 - LOT N°2 : LIVRES DE PRIX ENCARTES A LA SOCIETE JACQUELINE ET BENOIT CHAMPON SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 20 000 EUROS HT
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE DE MOBILIER ADMINISTRATIF A LA SOCIETE M&S AMENAGEMENTS SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 120 000 EUROS HT (PROCEDURE AVEC NEGOCIATION). (17/02/2026)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°3 AU MARCHÉ DE SERVICES D'ASSURANCES – LOT N°1 : DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES A PASSER AVEC LA SMACL AFIN DE FIXER LE MONTANT DE LA PRIME PROVISIONNELLE 2026 A 241 378.86 EUROS HT. (17/02/2026)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 2 AU MARCHÉ D'ASSURANCE RESPONSABILITE ET RISQUES ANNEXES AFIN, D'UNE PART, D'ACTER LE TRANSFERT DU MARCHÉ DE L'AGENCE MM. CLEMENT ET DELPIERRE A LA SPEC BCDM ASSOCIES ET, D'AUTRE PART, DE FIXER LE MONTANT DE LA PRIME PROVISIONNELLE 2026 A 36 989.69 EUROS TTC. (17/02/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL SITUÉ 6 CITE DUVAL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LES PETITES CANTINES ANTONY ». (17/02/2026)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'ORGANISATION DE SEJOURS D'ETE 2026-2029 POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS ANTONIENS (PROCEDURE ADAPTEE). (19/02/2026)
 - LOT N°1 : SEJOURS BORD DE MER / SURF EN ATLANTIQUE EN DIRECTION DES JEUNES AGES DE 12 ANS JUSQU'A MOINS DE 16 ANS EN JUILLET A L'ASSOCIATION EVASION 78 SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 45 000 EUROS HT
 - LOT N°2 : SEJOURS ITINERANTS EN EUROPE EN DIRECTION DES JEUNES AGES DE 15 ANS JUSQU'A MOINS DE 18 ANS EN JUILLET A L'ASSOCIATION REGARDS SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 120 000 EUROS HT
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHÉ SUBSEQUENT N°1 A LA REFECTION DE L'ETANCHEITE DES TOITURES DE L'HOTEL DE VILLE ET DU CINEMA LE SELECT RATTACHE A L'ACCORD-CADRE DE TRAVAUX DANS DIVERS BATIMENTS – LOT N°2 : TRAVAUX D'ETANCHEITE PASSE AVEC LA SOCIETE CHAPELEC AFIN DE PROLONGER LA DUREE DU MARCHÉ. (20/02/2026)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE D'AVANCES POUR LES DEPENSES DIVERSES DE GESTION ET D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA VILLE D'ANTONY. (16/02/2026)

- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION BIEN-TRAITANCE POUR DES SEANCES D'ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE A DESTINATION DES AGENTS DES CRECHES PENDANT L'ANNEE 2026 POUR UN MONTANT DE 9 720 EUROS. (20/02/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ENTREPRISE EMILIE BROUARD POUR DES SEANCES D'ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE A DESTINATION DES AGENTS DES CRECHES PENDANT L'ANNEE 2026 POUR UN MONTANT DE 2 400 EUROS. (20/02/2026)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LA COMPAGNIE BANDE DE COPAINS POUR L'ORGANISATION D'UNE REPRESENTATION DU SPECTACLE LE POIL DANS LA PATTE LE 14 MARS 2026 A L'ESPACE VASARELY A DESTINATION DES ASSISTANTS MATERNELS ET PARENTAUX, DES ENFANTS ET DES FAMILLES EN ACCUEIL INDIVIDUEL POUR UN MONTANT DE 663.60 EUROS. (20/02/2026)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LA SARL LA FERME DE TILIGOLO POUR L'ORGANISATION D'UNE REPRESENTATION DU SPECTACLE LA FERME DE TILIGOLO ET SES MINI SPECTACLES LE 09 AVRIL 2026 A DESTINATION DES ENFANTS DE LA CRECHE LE BLE EN HERBE POUR UN MONTANT DE 485 EUROS. (20/02/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA CROIX ROUGE FRANCAISE POUR LA MISE EN PLACE GRATUITE D'UN DISPOSITIF PREVENTIF DE SECOURS DANS LE CADRE DU DEROULEMENT DES COURSES ORGANISEES LE 29 MARS 2026 POUR LA 37^{eme} EDITION DU SEMI-MARATHON. (23/02/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE HENRI LASSON AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG (EFS) » POUR L'ANNEE 2026. (24/02/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS DU PARC DES SPORTS DE LA CROIX DE BERNY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE ET DIALOGIQUE DE PARIS ILE-DE-FRANCE. (27/02/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS DU COMPLEXE SPORTIF LA FONTAINE – ARNAUD BELTRAME AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE BLUE'Z ET HEART POUR LE PREMIER SEMESTRE 2026. (27/02/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT DE FONCTION DU GROUPE SCOLAIRE VAL DE BIEVRE AU PROFIT D'UN PROFESSEUR DES ECOLES EXERCANT SUR LA COMMUNE D'ANTONY POUR UN MONTANT MENSUEL DE 960 EUROS, CHARGES COMPRISES. (27/02/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A PASSER AVEC LA SOCIETE BIRDZ CONCERNANT L'HEBERGEMENT D'UNE PASSERELLE DE TELERELEVE DES COMPTEURS D'EAU SUR LE TOIT DE L'HOTEL DE VILLE MOYENNANT UNE REDEVANCE ANNUELLE DE 10 EUROS TTC. (02/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE CENTRE SPORTS ET LOISIRS DE LA ROCHE SUR YON POUR L'ACCUEIL D'UN SEJOUR ORGANISE PAR LA VILLE POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ETE 2026 POUR UN MONTANT DE 4 848 EUROS. (02/03/2026)
- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2026 POUR LE FINANCEMENT DES AMENAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS AUTOUR DU POLE GARE ANTONYPOLE-WISSOUS CENTRE. (02/03/2026)
- ADOPTION DE LA CONVENTION PORTANT ADHESION A LA MISSION OPTIONNELLE DE CONSEIL EN MATIERE DE PILOTAGE DE LA DONNEE RESSOURCES HUMAINES DU CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE (CIG) DE LA REGION ILE-DE-FRANCE POUR UN MONTANT DE 9 000 EUROS EN 2026. (02/03/2026)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC SAS BASE CONCERT POUR LE SPECTACLE MUSICAL DE KLONE A L'ESPACE VASARELY LE 03 AVRIL 2026 POUR UN MONTANT DE 2 637.50 EUROS TTC. (03/03/2026)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC NOON BRINGS THE FIRE POUR LE SPECTACLE MUSICAL DE HOMECOMING A L'ESPACE VASARELY LE 03 AVRIL 2026 POUR UN MONTANT DE 800 EUROS TTC. (03/03/2026)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC L'OLU POUR LE SPECTACLE MUSICAL DE MELINOE A L'ESPACE VASARELY LE 03 AVRIL 2026 SANS CONTREPARTIE FINANCIERE. (03/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS DU STADE GEORGES SUANT AU PROFIT DU SIEC – MAISON DES EXAMENS ET CONCOURS MOYENNANT 99 EUROS L'HEURE D'UTILISATION. (03/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION COOP-ERE POUR LA MISE EN PLACE ET L'UTILISATION D'UNE PLATEFORME NUMERIQUE DE COOPERATION WEB ET MOBILE A DESTINATION DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE POUR UN MONTANT TOTAL DE 3 960 EUROS TTC. (19/02/2026)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 25 SEPTEMBRE 2025 ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « SECOURS POPULAIRE SECTION D'ANTONY » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN PAVILLON COMMUNAL SITUÉ 8 CITE DUVAL AFIN DE PERMETTRE L'ACTIVITE D'UN AUTRE ORGANISME. (02/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL SITUÉ 6 CITE DUVAL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « CFDT RETRAITE ». (02/03/2026)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°2 A LA CONVENTION DU 24 FEVRIER 1997 ENTRE LA VILLE ET L'UNION LOCALE DE LA CONFEDERATION FRANCAISE DEMOCRATIQUE DU TRAVAIL (CFDT) CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AFIN DE PERMETTRE UNE UTILISATION MENSUELLE 8 CITE DUVAL. (02/03/2026)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION A PASSER AVEC POULP POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT LE 28 NOVEMBRE 2026 POUR UN MONTANT DE 6 963 EUROS TTC. (05/03/2026)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION A PASSER AVEC JAZZ EN FACE POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT LE 27 NOVEMBRE 2026 POUR UN MONTANT DE 5 300 EUROS TTC. (05/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SAS MALACHITE POUR L'HEBERGEMENT DU PODCAST DU CONSEIL DES JEUNES CITOYENS « LA VOIX DES JEUNES » SUR LES PLATEFORMES DE STREAMING AUDIO DU 1ER FEVRIER 2026 AU 31 JANVIER 2027 POUR UN MONTANT DE 345.60 EUROS TTC. (09/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX MUNICIPAUX A DEFINIR, AU PROFIT DE L'ASSOCIATION IFAC POUR L'ORGANISATION DE 2 SESSIONS DE FORMATION Bafa DU 18 AU 25 AVRIL 2026 ET DU 20 AU 25 AVRIL 2026. (09/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE L'ANCIEN CIRCUIT DE PREVENTION ROUTIERE SECURISE SIS ANGLE RUE GEORGES SUANT - RUE ADOLPHE PAJEAUD AU PROFIT DE L'ASSOCIATION MIEUX SE DEPLACER A BICYCLETTE POUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2026. (09/03/2026)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION YES LES GUYZZ POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT LE 24 NOVEMBRE 2026 POUR UN MONTANT DE 7 385 EUROS TTC. (11/03/2026)
- ADOPTION D'UN PROTOCOLE D'ACCORD DANS LE CADRE D'UNE MEDIATION POUR METTRE FIN A UN LITIGE D'AUTORISATION D'URBANISME SANS INCIDENCE FINANCIERE. (10/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION CADRE D'ASSISTANCE JURIDIQUE ET DE REPRESENTATION EN JUSTICE A PASSER AVEC LE CABINET BAZIN ET ASSOCIES POUR UN MONTANT DE 200 EUROS HT DE L'HEURE. (10/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A PASSER AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE DE FRANCE POUR UN TERRAIN SIS 4 AVENUE MAURICE RAVEL - 3 AVENUE FRANCOIS ARAGO A DES FINS DE STOCKAGE MOYENNANT UNE REDEVANCE ANNUELLE DE 13 500 EUROS HT. (13/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MADAME CAROLINE MONTIGNEAUX D'UN ATELIER INDIVIDUEL AU CARRE D'ANTONY SITUÉ 3 RUE DE TIGNES POUR UN MONTANT MENSUEL DE 100 EUROS. (13/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE ANGLADE D'UN ATELIER INDIVIDUEL AU CARRE D'ANTONY SITUÉ 3 RUE DE TIGNES POUR UN MONTANT MENSUEL DE 100 EUROS. (13/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MADAME ANITA CALISI D'UN ATELIER PARTAGE AU CARRE D'ANTONY SITUÉ 3 RUE DE TIGNES POUR UN MONTANT MENSUEL DE 60 EUROS. (13/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MADAME MATHILDA SOUSSI D'UN ATELIER PARTAGE AU CARRE D'ANTONY SITUÉ 3 RUE DE TIGNES POUR UN MONTANT MENSUEL DE 60 EUROS. (13/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MADAME BARTA BELMAGHNI-DELEZOIDE D'UN ATELIER PARTAGE AU CARRE D'ANTONY SITUÉ 3 RUE DE TIGNES POUR UN MONTANT MENSUEL DE 60 EUROS. (13/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MONSIEUR MANUEL ANGOT D'UN ATELIER PARTAGE AU CARRE D'ANTONY SITUÉ 3 RUE DE TIGNES POUR UN MONTANT MENSUEL DE 60 EUROS. (13/03/2026)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION MOOSE POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT LE 29 NOVEMBRE 2026 POUR UN MONTANT DE 13 598 EUROS TTC. (13/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'ACCES A LA DEMI-PENSION DU LYCEE THEODORE MONOD POUR LES AGENTS DE LA VILLE POUR UN MONTANT DE 7.41 EUROS PAR REPAS. (13/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION POUR LES LOCAUX D'UNE MAISON DE SANTE SITUÉE ALLEE DU NIL A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2026 AU PROFIT DU DOCTEUR ALASHAAB MANAR POUR UN MONTANT MENSUEL DE 600 EUROS CHARGES COMPRISES. (13/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION POUR LES LOCAUX D'UNE MAISON DE SANTE SITUÉE ALLEE DU NIL A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2026 AU PROFIT DU DOCTEUR ALNASERI MUNTASSER POUR UN MONTANT MENSUEL DE 600 EUROS CHARGES COMPRISES. (13/03/2026)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 3 A LA CONVENTION DU 18 JUIN 2003 ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « LE SECOURS CATHOLIQUE » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX SITUÉS AVENUE LEON BLUM AFIN DE PERMETTRE L'EXTENSION DE L'ESPACE MIS A DISPOSITION DE L'ASSOCIATION LES P'TITES CANTINES. (16/03/2026)
- ADOPTION DE QUATRE CONVENTIONS A PASSER AVEC L'ASSOCIATION PERSPECTIVES ET MEDIATIONS POUR DES PERMANENCES PSYCHOLOGIQUES AU SEIN DES COLLEGES ANNE FRANK, DESCARTES, HENRI GEORGES ADAM ET FRANCOIS FURET POUR UN MONTANT TOTAL DE 6 000 EUROS TTC. (17/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION PERSPECTIVES ET MEDIATIONS POUR DES PERMANENCES PSYCHOLOGIQUES AU SEIN DU 11-ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 4 368 EUROS TTC. (17/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION AREA POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2026. (18/03/2026)
- DECLARATION SANS SUITE POUR MOTIF D'INTERET GENERAL DU MARCHÉ SUBSEQUENT DE POSE D'UNE CENTRALE SOLAIRE SUR LA TRIBUNE DU STADE GEORGES SUANT, RATTACHE A L'ACCORD - CADRE RELATIF AUX TRAVAUX D'ELECTRICITE (TRAVAUX DANS DIVERS BATIMENTS DE LA VILLE D'ANTONY – PARTIE 1). (18/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ATELIER DE THEATRE D'OMBRES ET MARIONNETTES (ATOM) POUR DES ATELIERS DE THEATRE, DANSE ET PERCUSSIONS ORGANISES PAR LA VILLE POUR LE CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS 123 MALINS AU 1^{ER} SEMESTRE 2026 POUR UN MONTANT DE 3 890 EUROS. (19/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PRET GRATUIT AVEC LE CLUB CINE PHOTO SON D'ANTONY PORTANT SUR 18 PHOTOGRAPHIES EXPOSEES DANS LE HALL DE L'HOTEL DE VILLE DU 16 MARS AU 30 AVRIL 2026. (19/03/2026)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SARL LES FLOTS DE LA SEINE CAMP'IN POSES POUR L'ACCUEIL DE DEUX SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS EN JUILLET 2026 POUR UN MONTANT DE 2 475 EUROS. (11/03/2026)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE D'AVANCES DU CLUB SCIENTIFIQUE DE LA VILLE DESORMAIS DENOMMEE ACTIVITES DE LA DIRECTION DES ANIMATIONS ET CLUB SCIENTIFIQUE. (12/03/2026)

ORDRE DU JOUR

- DELEGATION DONNEE AU MAIRE POUR LES MISSIONS DEFINIES A L'ARTICLE L 2122 - 22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES –
POUR : 37 – ABSTENTION : 05 – CONTRE : 07

I – FINANCES –

- ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER –
POUR : 42 – CONTRE : 07
- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL – ANNEE 2025 –
POUR : 47 – ABSTENTION : 02
- ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE – EXERCICE 2025 –
POUR : 38 – ABSTENTION : 02 – CONTRE : 07 – Ne prend pas part au vote : 02 (Mme NODE-LANGLOIS et M. SENANT)
- AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT CONSTATE AU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE – EXERCICE 2025 –
POUR : 40 – ABSTENTION : 02 – CONTRE : 07
- APPLICATION DU TAUX D'EFFORT AUX TARIFS MUNICIPAUX – MODIFICATIF : ATELIERS BOURDEAU ET DECOUVERTES INSTRUMENTALES DU CHATEAU SARRAN –
POUR : 49
- PRISE DE PARTICIPATION AU SEIN DE LA COOPERATIVE SUD PARIS SOLEIL –
POUR : 48 – Ne prend pas part au vote : 01 (M. BESSENAY)

II – URBANISME - AFFAIRES FONCIERES –

- BILAN ANNUEL DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIERES REALISEES PAR LA VILLE POUR L'ANNEE 2025 –
POUR : 42 – CONTRE : 07

III – TRAVAUX - CONTRATS –

- APPROBATION D'UN BAIL EMPHYTEOTIQUE ADMINISTRATIF AVEC LES PETITES CANTINES SUR UN BIEN COMMUNAL SITUE AU 134 AVENUE LEON BLUM A ANTONY : MODIFICATIF –
POUR : 49
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC AVEC LA SOCIETE « AU PETIT BONHEUR » EN VUE DE L'INSTALLATION D'UNE AIRE DE JEUX AU PARC HELLER –
POUR : 37 – ABSTENTION : 06 – CONTRE : 06

IV – VALLEE SUD GRAND PARIS –

- ADOPTION DU PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT (PPA) DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS –
POUR : 44 – ABSTENTION : 05
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MANDAT ENTRE LA VILLE ET VALLEE SUD GRAND PARIS DANS LE CADRE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE D'UN DOSSIER DE SUBVENTION POUR L'ENFOUISSEMENT DES LIGNES HAUTE TENSION A ANTONYPOLE –
POUR : 40 – ABSTENTION : 02 – CONTRE : 07

V – PERSONNEL –

- FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES –
INDEMNITES : POUR : 37 – ABSTENTION : 02 – CONTRE : 10 et MAJORATION : POUR : 37 – CONTRE : 12
- DETERMINATION DES ORIENTATIONS ET DE L'ENVELOPPE BUDGETAIRE RELATIVES A LA FORMATION DES ELUS –
POUR : 49
- CREATION D'UN COMITE SOCIAL TERRITORIAL COMMUN ET D'UNE FORMATION SPECIALISEE COMMUNE EN MATIERE DE SANTE, DE SECURITE ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL ENTRE LA COMMUNE ET LE CCAS DE LA VILLE D'ANTONY –
POUR : 49
- ATTRIBUTION DE VEHICULES DE SERVICE OU DE FONCTION –
POUR : 49
- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS –
POUR : 49
- PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – PARTICIPATION A LA CONSULTATION DE MISE EN ŒUVRE DES CONVENTIONS DE PARTICIPATION 2027-2032 DU CIG PETITE COURONNE –
POUR : 49

VI – EDUCATION –

- ABONNEMENT PARTICIPATIF DE LA VILLE A L'ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS ET CADRES DE L'EDUCATION DES VILLES (ANDEV) –
POUR : 49

VII – SPORTS –

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES –
POUR : 47 – Ne prend pas part au vote : 02 (Mme RAFIK et Mme EVENNOU)
- ADOPTION DE CONVENTIONS ET D'AVENANTS DEFINISSANT LES MODALITES D'UTILISATION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES VERSEES A DIFFERENTES ASSOCIATIONS SPORTIVES –
POUR : 40 – ABSTENTION : 07 – Ne prend pas part au vote : 02 (Mme RAFIK et Mme EVENNOU)

VIII – AFFAIRES DIVERSES –

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES –
POUR : 45 – Ne prend pas part au vote : 04 (Mme GALLI, M. NEHME, Mme SALL et Mme AAROUR)
- ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES DU CONTRAT DE VILLE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE COHESION SOCIALE ET DE REUSSITE EDUCATIVE POUR 2026 –
POUR : 49
- ADOPTION DE CONVENTIONS ET D'AVENANTS DEFINISSANT LES MODALITES D'UTILISATION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES VERSEES A DIFFERENTES ASSOCIATIONS NON SPORTIVES –
POUR : 41 – ABSTENTION : 07 – Ne prend pas part au vote : 01 (Mme GALLI)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DEFINISSANT L'OBJET, LE MONTANT ET LES CONDITIONS D'UTILISATION D'UNE SUBVENTION AU PROFIT DU PIMMS MEDIATION ANTONY –
POUR : 49
- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS D'ARTISANS ET COMMERCANTS D'ANTONY POUR 2026 –
POUR : 49
- APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES COMMISSIONS RELATIVES A LA COMMANDE PUBLIQUE –
POUR : 49
- ADHESION DE LA VILLE A L'ASSOCIATION DES COLLECTIVITES PUBLIQUES UTILISANT DES SYSTEMES D'INFORMATION (ACPUSI) –
POUR : 49
- DESIGNATION DU MAIRE COMME REPRESENTANT DE LA VILLE POUR L'OBTENTION DE LA LICENCE D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES –
POUR : 49
- DESIGNATION DU REFERENT DEONTOLOGIQUE POUR LES ELUS DE LA VILLE –
POUR : 49
- DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES ORGANISMES SUIVANTS :
 - Commission Locale d'Evaluation des Charges Territoriales de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris,
 - Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées entre la Métropole du Grand Paris et ses communes membres,
 - Conseil d'administration de la Caisse des Ecoles,
 - Assemblée Générale et Conseil d'Administration de la Société Anonyme Coopérative d'Intérêts Collectifs d'HLM « Hauts de Bièvre Habitat »,
 - Commission Communale pour l'accessibilité des personnes handicapées,
 - Comité Stratégique auprès du Conseil de surveillance de la Société des Grands Projets,
 - Comité Syndical du Syndicat Mixte de Massy-Antony-Hauts-de-Bièvre pour le Chauffage Urbain et le Traitement des Résidus Ménagers (SIMACUR),
 - Comité Syndical du Syndicat de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC),
 - Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP),
 - Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Gaz et de l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF),
 - Commission d'Appel d'Offres,
 - Commission chargée de l'étude des Délégations de Service Public,
 - Commission des Services Publics Locaux,
 - Commissions Municipales,
 - Conseils d'Ecoles,
 - Conseil d'Administration des Etablissements Locaux d'Enseignement,
 - Agence France Locale – Société Territoriale,
 - Conseil d'Administration de l'Association du Théâtre Firmin Gemier,
 - Harmonie Municipale,
 - Syndicat d'Initiative - Office du Tourisme,
 - Résidence de retraite FLORIAN CARNOT,
 - Association de Gestion de la Résidence « La Chartraine »,
 - Commission Extra-Municipale relative aux jumelages de la Ville,
 - Commission de suivi autour des installations du centre de traitement des déchets de Massy,
 - Conseil d'Administration de l'Association « Ecole de la 2^{ème} chance des Hauts-de-Seine (E2C 92) »,
 - Groupement d'Intérêt Public (GIP) Maximilien, portail de dématérialisation des marchés Publics,
 - Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU),
 - Commission Locale d'information auprès du Commissariat à l'Energie Atomique de Fontenay-aux-Roses,
 - Comité Syndical du Syndicat Mixte « Agence Métropolitaine des Mobilités Partagées (AGEMOB) »,
 - Comité Local de l'Emploi,
 - Commission chargée du Projet d'Aménagement de la Liaison TGV MASSY VALENTON,

**Fin de la séance à 02h15
Antony, le 10 Avril 2026**

**Le Maire d'Antony,
Aude NODE-LANGLOIS**